

Commission extra-municipale du temps long - Étude habitat

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET DES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'HABITAT

Compte rendu de l'atelier scenario du lundi 12 juin 2023 à 18h30, en mairie.

Participants

Membres de la CEMTL

- BELALA Monika (élue Alternative Citoyenne Ecologique & Solidaire)
- BINET Philippe (Collectif Local Ovillois)
- COLONGES Stéphane (collège habitant)
- GOUT Christophe (élu ID Commune)
- HERREYRE David (collège habitant)
- KALASZ Christian (Association des Riverains de la Rue des Rosiers)
- ROUSSET Serge (élu Houilles la ville que j'aime)
- WLODARCZYK Alexis (Green'Houilles)

Direction du développement urbain

- Laure DELARBRE, cheffe de projet étude habitat
- Béatrice ROCAMORA, responsable participation citoyenne

Bureau d'étude EOHS - Adéquation

- Romain LOUYS, responsable d'études - Eohs
- Pierre JENTA, chargé d'études - Eohs
- Vincent LANOË, consultant Senior – Adéquation

Objet de l'atelier :

Recueillir un avis de la Commission sur le document d'orientations stratégiques (grandes orientations stratégiques et qualitatives) présenté par le bureau d'étude.

Synthèse des échanges :

- Rappel des objectifs de la phase 2 : établir les objectifs et les orientations générales adaptées aux enjeux de la commune. Proposition de scénarios stratégiques de développement et d'amélioration de l'offre de logements.
- Questions de la Commission sur l'articulation de la stratégie habitat de la Ville avec le PLU et avec les autres documents de planification (PLHI, PCAET et SDRIF).
- Étant donné le peu de foncier disponible à Houilles, il faut agir sur le parc immobilier existant.
- Sur la question de savoir quel profil de population la ville souhaite-t-elle accueillir (tableau des trajectoires résidentielles p.12) : la Commission propose que les étudiants soient également intégrés dans le panel.
- Sur l'accompagnement des propriétaires : il est nécessaire de mieux informer les propriétaires sur les aides pour faire rénover leurs biens, notamment dans le cas des propriétaires bailleurs dont les biens peuvent à terme sortir du marché de la location (classement DPE). La question de l'accès aux aides (ADIL, ANAH).
- La Commission s'accorde sur le scenario partagé et la segmentation de programmation présentée en p. 13.
- Croiser les plans d'action de la Ville avec la vision des partenaires du logement (bailleurs sociaux, CASGBS, CD 78...) : le bureau d'étude explique que c'est prévu en phase 3 de l'étude.

- Eventuels moyens coercitifs ou réglementaires pour imposer la répartition des différents segments de l'offre de logements aux constructeurs, par exemple dans le PLU ?
- Suivre l'atteinte des objectifs : la Commission s'accorde sur la nécessité de prévoir des outils de suivi, des indicateurs pour que cette stratégie soit suivie dans le temps long.
- L'acceptabilité de la politique du logement (construction de logements collectifs et part de logements sociaux) : rendre acceptable la politique du logement car on a besoin de logements et on a besoin d'anticiper ce besoin.

Suite de la démarche

- Les actions seront définies à la rentrée pour que l'étude soit terminée en octobre.